



1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**

- **Nom du produit:** Huile essentielle de feuilles du cèdre pure

- **Code du produit:** 6594

- **No CAS:**
8007-20-3

- **Numéro CE:**
290-370-1

- **Numéro d'enregistrement**

Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

- **Emploi de la substance / de la préparation** Produits chimiques pour laboratoires

- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

- **Producteur/fournisseur:**

Carl Roth GmbH + Co. KG
Schoemperlenstraße 3-5
76185 Karlsruhe
Allemagne

Telefon: +49/(0)721 5606-0

Telefax: +49/(0)721 5606-149

E-Mail: sicherheit@carlroth.de

- **Service chargé des renseignements:** Division sécurité au travail et protection de l'environnement

- **Numéro d'appel d'urgence:** Institut National de Recherche et de Sécurité, I.N.R.S. Tél. 01 45 42 59 59

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**

- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**

Xn; Nocif

R22-65: Nocif en cas d'ingestion. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Xi; Sensibilisant

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

N; Dangereux pour l'environnement

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R10: Inflammable.

- **Éléments d'étiquetage**

- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Nom du produit: Huile essentielle de feuilles du cèdre pure

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Autres dangers

De principe les dangers particuliers partent des produits chimiques. Ils sont à employer ainsi seulement du personnel formé adéquat avec le soin nécessaire.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

• **PBT:** Non applicable.

• **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Substances

No CAS Désignation

8007-20-3 Huile de la feuille du cèdre

Code(s) d'identification

• **Numéro CE:** 290-370-1

4 Premiers secours

Description des premiers secours

Remarques générales:

Autoprotection du secouriste d'urgence.

En général il est déconseillé à un profane de déclencher un vomissement.

Enlever les vêtements contaminés par le produit.

• **Après inhalation:** Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau.

Consulter un médecin lorsque des troubles apparaissent.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant 10 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

(suite page 3)

Nom du produit: Huile essentielle de feuilles du cèdre pure

(suite de la page 2)

- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite un verre d'eau. Ne pas faire vomir.
Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
En cas de vomissement spontané: Danger d'aspiration. Possibilité de défaillance pulmonaire.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.
- **Autres indications**
Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
Porter un équipement de sécurité. Éloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les nappes d'eau souterraines et le sol.
Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (par exemple Rotisorb Art.-Nr. 1710.1).
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Emploi conforme aux règlements de laboratoire.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

(suite page 4)

Nom du produit: Huile essentielle de feuilles du cèdre pure

(suite de la page 3)

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

• **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

• **Stockage:**

• **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.

• **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.

• **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

• **Température de stockage recommandée:** 15-25 °C

• **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

• **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

• **Paramètres de contrôle**

• **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:** Néant

• **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• **Contrôles de l'exposition**

• **Equipement de protection individuel:**

• **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

• **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

• **Protection des mains:**

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

• **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

• **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 5)

Nom du produit: Huile essentielle de feuilles du cèdre pure

(suite de la page 4)

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme: Liquide
Couleur: Jaune à marron.

· Odeur: Caractéristique

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.
Point d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair 48°C

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

· Température d'inflammation:

Température de décomposition: Non déterminé.

· Auto-inflammation: Non déterminé.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.
Supérieure: Non déterminé.

· Pression de vapeur: Non déterminé.

· Densité à 20°C: ~ 0,915 g/cm³

· Densité relative: Non déterminé.

· Densité de vapeur: Non déterminé.

· Vitesse d'évaporation: Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique: Non déterminé.

Cinématique: Non déterminé.

· Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Nom du produit: Huile essentielle de feuilles du cèdre pure

(suite de la page 5)

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune information disponible.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Oxydants forts.
- **Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

Oral	LD50	830 mg/kg (rat) (TOXNET)
Dermique	LD50	4100 mg/kg (lapin) (TOXNET)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Risque de sensibilisation de la peau.
- **des yeux:** Aucune information disponible.
- **Après respiration:** Aucune information disponible.
- **Sensibilisation:** Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Risque d'aspiration dans les voies respiratoires.
- **Renseignements supplémentaires:**
Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:**
Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet écologique de ce produit.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:**
Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol.
Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

(suite page 7)

Nom du produit: Huile essentielle de feuilles du cèdre pure

(suite de la page 6)

· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

L'élimination des déchets est réglementée par des services compétents régionaux. Veuillez prendre contact avec les services compétents (administration ou entreprise d'élimination des déchets) qui vous informeront des mesures à prendre en matière d'élimination.

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· **No ONU**

· **ADR, IMDG, IATA**

UN1169

· **Nom d'expédition des Nations unies**

· **ADR**

1169 EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES (pas visqueux), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

· **IMDG**

EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID, MARINE POLLUTANT

· **IATA**

· **Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR**



· **Classe**

3 Liquides inflammables.

· **Étiquette**

3+6.1

· **IMDG**



· **Class**

3 Flammable liquids.

· **Label**

3+6.1

· **IATA**



· **Class**

3 Flammable liquids.

· **Label**

3+6.1

(suite page 8)


Nom du produit: Huile essentielle de feuilles du cèdre pure

(suite de la page 7)

<ul style="list-style-type: none"> · Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA 	III
<ul style="list-style-type: none"> · Dangers pour l'environnement: · Marine Polluant: · Marquage spécial (ADR): 	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide; Marine Pollutant Oui (P) Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
<ul style="list-style-type: none"> · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler: · No EMS: 	Attention: Liquides inflammables. 36 F-E,S-D
<ul style="list-style-type: none"> · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC 	Non applicable.
<ul style="list-style-type: none"> · Indications complémentaires de transport: 	
<ul style="list-style-type: none"> · ADR · Quantités limitées (LQ) · Code de restriction en tunnels 	5L D/E
<ul style="list-style-type: none"> · "Règlement type" de l'ONU: 	UN1169, EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES (pas visqueux), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 3 (6.1), III

15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales:**
- **Indications sur les restrictions de travail:**
En manipulant des produits chimiques il faut se conformer aux règlements légaux.
- **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.
- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique:** Division: sécurité au travail et protection de l'environnement
- **Contact:** Herr Heine
- **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

P: Marine Pollutant

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**